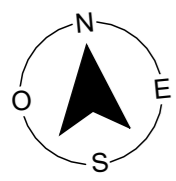


◀ E402 - T2

**HALL E**  
APPARTEMENT DE 2 PIECES  
n° E402 au NIVEAU 04

SEJOUR / CUISINE	20,35 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	11,66 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5,15 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	3,46 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>40,63 m<sup>2</sup></b>

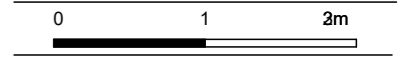
LOGGIA	7,16 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE ANNEXE</b>	<b>7,16 m<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>47,79 m<sup>2</sup></b>
<b>HABITABLE ET ANNEXE</b>	



**LEGENDE**

- Gaine technique
- Elec GTL
- Chaudière
- Faux plafond
- Evacuation eaux pluviales
- F : Réfrigérateur    C : Cuisson
- LL : Lave-linge    LV : Lave-vaisselle
- P : Poubelle
- PF : Porte fenêtre    VR : Volet roulant
- PL : Placard    PC : Persienne coulissante

Indice B 05/2023



Les surfaces, cotes, gaines, retombées, soffites et faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.